



Envoyé en préfecture le 23/06/2021

Reçu en préfecture le 23/06/2021

Affiché le 23/06/2021

ID : 063-200071199-20210621-CCPL\_2021\_95-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	34 dont 5 pouvoirs

Date de convocation : 14 juin 2021

Date d'affichage : 14 juin 2021

### SEANCE DU 21 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-et-un du mois de juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au complexe sportif d'Aigueperse.

#### Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Dominique TIXIER, Guy TIXIER

#### Absents ayant donné un pouvoir :

André DEMAY a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER  
Guillaume LAURENT a donné pouvoir à Matéo MOREL  
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS  
Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD  
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT

#### Absents représentés :

Stéphane BARDIN

#### Absents :

Roland GENESTIER, Jean-Luc LAQUENAIRE, Pierre LYAN, Luc CHAPUT, Marc CARRIAS

Secrétaire de séance : Catherine CUZIN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-95 : ESPACE ENFANCE-JEUNESSE - LANCEMENT DE LA CONSULTATION  
DES ENTREPRISES

Rapporteur : Didier CHASSAIN

La phase d'études de projets terminée, il convient de lancer la consultation des entreprises avant de débiter la phase de travaux.

Pour cela, la communauté de communes Plaine Limagne a fait appel à un prestataire AMO, OPHIS, qui est chargé de lancer la consultation et de l'analyse des offres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2021

Reçu en préfecture le 23/06/2021

Affiché le 23/06/2021

ID : 063-200071199-20210621-CCPL\_2021\_95-DE

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de valider le lancement de la consultation des entreprises pour le chantier de l'espace Enfance-Jeunesse d'Aigueperse ;
- d'autoriser la société OPHIS à agir au nom de la communauté de communes comme prévu dans son mandat.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 23/06/2021

Le président,

Le président,

Claude RAYNAUD

